

# Mandat – Représentant de classe

---

## Représentant de classe – Responsabilités

- Agir comme porte-parole de ses collègues de classe.
- Assister et participer activement aux rencontres de son secteur.
- Lors des rencontres de secteur, partager les commentaires, opinions, suggestions ou inquiétudes reçus de la part de ses collègues de classe.
- Transmettre à ses collègues de classe les informations (les annonces) du Collège et de l'Association étudiante.

## Rencontre de secteur – Fonctionnement

Coanimé par le directeur de secteur et le représentant de secteur, ses rencontres consistent à créer une occasion d'échanger des informations liées aux affaires scolaires et à la vie étudiante (services et activités sur campus).

Le représentant de classe est encouragé, de façon professionnelle et constructive, de soumettre les commentaires, opinions, suggestions ou inquiétudes reçus de la part de ses collègues de classe. Cependant, cette rencontre n'est pas le moment approprié pour discuter de plaintes personnelles ou de conflits au sein du secteur ou entre les étudiants.

Exemple de la structure d'une rencontre de secteur :

Ordre du jour proposé – Secteur ABC

1. Présences	10 h 50
2. Adoption de l'ordre du jour	11 h 00
3. Annonces (Collège et l'Association étudiante)	11 h 05 (5 min.)
4. Affaires découlant de la dernière rencontre	11 h 10 (10 min.)
5. Affaires nouvelles	
4.1 Affaires scolaires	11 h 20 (15 min.)
4.2 Vie étudiante (services et activités)	11 h 35 (15 min.)
6. Autres	
7. Prochaine rencontre	11 h 50
8. Levée de la rencontre	11 h 50

## Incitatifs

### ***5 000 \$ en bourses de participation disponibles***

Tous les représentants de classe qui auront participé à trois rencontres de secteur ou plus seront éligibles à gagner une bourse. Pour plus d'information, consulter le site web [aecite.ca](http://aecite.ca) dans la section -> AFFAIRES ÉTUDIANTES -> BOURSES D'ENGAGEMENT.